

# Vous avez de l'ambition

Travaillons ensemble.



**Titre de la fonction :**

Inspectrice ou inspecteur

**Période d'affichage :**

Du 13 au 27 février 2026

**Groupe :**

Cols blancs

**Type d'engagement :**

Régulier, temps complet

**Service :**

Urbanisme

## You avez un oeil aiguisé pour les détails et un fort sens de l'engagement envers la communauté?

La Ville est à la recherche d'une personne attentive et méticuleuse pour jouer un rôle clé dans auprès des citoyens. Votre travail contribuera directement à l'essor harmonieux de notre ville en veillant à ce que chaque projet respecte les normes en vigueur. Si vous aimez concilier réglementation et service à la clientèle, tout en participant au développement de votre communauté, ce poste est fait pour vous!

### Les défis qui vous attendent?

- Analyser, traiter et inspecter des demandes de permis tout en assurant un suivi rigoureux des dossiers;
- Interpréter, appliquer et expliquer les lois et les règlements municipaux en répondant aux préoccupations des citoyens et des entrepreneurs;
- Émettre des avis et des constats d'infractions lorsque nécessaire;
- Participer à l'élaboration ou la modification en collaboration avec l'équipe de réglementation.

### Sommaire du poste

Sous la supervision de la cheffe ou du chef de section - Permis et services aux citoyens, la personne occupant la fonction d'inspectrice ou inspecteur est responsable d'expliquer aux citoyens les divers règlements et lois en vigueur et applicables, de répondre aux demandes de permis, de répondre aux diverses plaintes, d'inspecter les lieux et d'émettre des avis d'infraction lorsque nécessaire. En ce sens, elle doit valider la conformité des plans et inspecter

les lieux de façon à s'assurer de l'application adéquate des lois et règlements par les citoyens.

Elle doit également expliquer la réglementation applicable lorsqu'elle représente la Ville ou les citoyens devant les tribunaux et lors de l'élaboration ou la modification des règlements municipaux par le Service.

Finalement, elle doit répondre à toutes autres demandes relatives au Service

### **Exigences:**

#### **Formation**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme, en technologie de l'architecture ou domaine connexe

#### **Expérience**

- Minimum : 3 années

#### **Autres**

- Cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP);
- Permis de conduire, classe 5;
- Connaissances approfondies du Code national du bâtiment;
- Connaissances de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la Loi sur la qualité de l'environnement (règlements inclus), etc.;
- Connaissances de base du français;
- Connaissances de base des logiciels Excel et Word.

#### **Atouts**

- Connaissances du Code de plomberie du Québec, du Code national de prévention des incendies et du Code civil du Québec;
- Connaissances du logiciel Accès cité territoire.

#### **Salaire**

Le salaire est établi selon la classe 11 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 41,38 \$ et au taux horaire maximal de 49,57 \$.

#### **Horaire**

Poste à temps complet, à raison de 35 heures / semaine.

#### **Informations complémentaires**

Le ou la candidat(e) devra réussir un **test de connaissance**.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

*Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.*

*La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.*

---

**Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11<sup>e</sup> rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille plus de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.**